

# ANTIDÉPRESSEURS : un nouveau record battu

▶ Le nombre de doses journalières délivrées en 2014 a augmenté de 4 % par rapport à l'année précédente

▶ Plus de 304 millions de doses journalières standards ont été délivrées en 2014, selon les données transmises par l'Inami (chiffre obtenu par extrapolation de la consommation entre janvier et novembre 2014). Cela représente une augmentation de 4 % par rapport à l'année pré-

cedente et une hausse de 21 % par rapport à 6 ans auparavant. Décryptage avec Pierre Gillet, directeur médical au CHU de Liège.

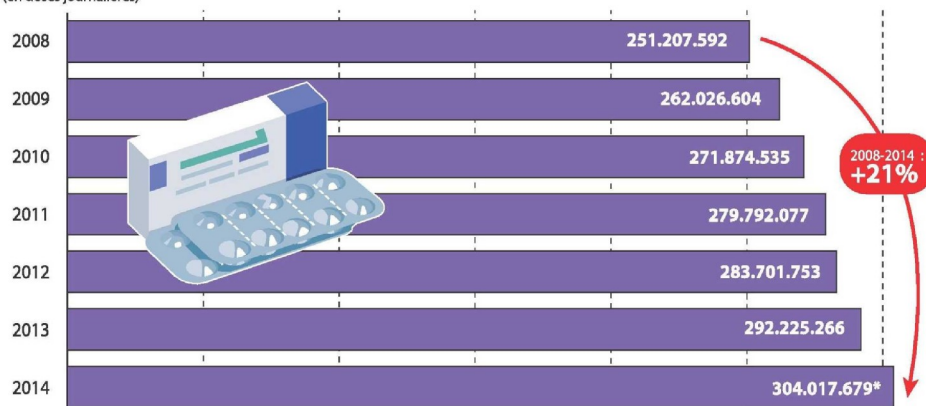
**Les Belges sont-ils plus déprimés qu'auparavant ?**

"Des études montrent que le

moral des Belges n'est pas au beau fixe, comme chez nos voisins français. On attribue cela à la situation socio-économique, notamment à la hausse du chômage et aux conditions de vie plus difficiles. Mais le mal-être sociétal n'est pas une raison pour se lancer dans la consommation d'antidépresseurs."

La consommation d'antidépresseurs ne cesse d'augmenter en Belgique

(en doses journalières)



\* chiffre obtenu par extrapolation à partir de la consommation d'antidépresseurs entre janvier et novembre 2014 (278.682.873 doses journalières standards)

Source : Inami

IPM Graphics

## Sécurité sociale : les antidépresseurs représentent 5 % DES DÉPENSES MÉDICAMENTEUSES

▶ Plusieurs mesures ont été prises par le gouvernement pour faire baisser le coût que représentent les médicaments pour soigner les maladies mentales

▶ Pour les antidépresseurs, la Sécurité sociale a déboursé plus de 126 millions d'euros en 2014, selon une extrapolation à partir des données fournies par l'Inami (115.777.949 € entre janvier et novembre 2014).

Ce montant pèse lourd sur les dépenses de l'Inami : au cours des 5 dernières années,

les antidépresseurs ont représenté près de 5 % des dépenses totales, explique la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique Maggie De Block (Open VLD) dans une réponse à une question parlementaire du député Franky Demon (CD&V). En y ajoutant

les antipsychotiques, le taux monte à près de 9 %.

**PARADOXALEMENT** À l'augmentation du nombre de doses d'antidépresseurs délivrées, le coût à charge de la Sécurité sociale ne cesse de baisser. "Tous les antidépresseurs

sont désormais génériques. La plupart le sont depuis une dizaine d'années. Le dernier a été généré il y a quelques mois", analyse le directeur médical du CHU de Liège, Pierre Gillet.

Dans les prochaines années, la facture devrait continuer de baisser pour la Sécurité sociale. Des mesures ont notamment été prises pour réduire le coût des médicaments. La loi-programme du 19 décembre 2014 impose, par exemple, aux pharmaciens de délivrer les médicaments les moins chers en cas de prescription sous DCI (Dénomination commune internationale).

Plusieurs acteurs planchent également sur des projets pour limiter la consommation excessive d'antidépresseurs et antipsychotiques. En 2014, dif-

férents groupes de travail de la plate-forme BelPEP (Belgian Psychotropics Expert Platform) ont rédigé un plan d'action pour favoriser l'usage adéquat des psychotropes.

**L'INAMI ET LE COMITÉ** d'évaluation des pratiques médicales en matière de médicaments organiseront par ailleurs une conférence spéciale en 2015 sur le thème de la prescription rationnelle et du bon usage des médicaments, axée sur les domaines requérant une attention particulière, notamment les psychotropes et la polymédication.

L. Sa

#### TOP 10

... des pays européens qui consomment le plus d'antidépresseurs (le nombre de comprimés par jour pour 1.000 habitants)

- 1 Islande (106)
- 2 Danemark (85)
- 3 Suède (79)
- 4 Portugal (78)
- 5 Royaume-Uni (71)
- 6 Finlande (70)
- 7 Belgique (70)
- 8 Espagne (64)
- 9 Norvège (58)
- 10 Luxembourg (51)

# 126

Les antidépresseurs ont représenté une dépense de plus de 126 millions d'euros pour l'Inami en 2014.

## La dernière HUMEUR

*La Belgique se classe septième plus grosse consommatrice d'antidépresseurs en Europe. Même la France, dont la population est si souvent cataloguée comme prompte à la râlerie et au pessimisme, ne fait pas mieux. Ironie du sort, donc, il faudra une fois de plus sombrer dans... permettons-nous le mot, la morosité, et pleurer sur notre sort.*

### LE MALHEUR MIS EN BOÎTE

*Parce que, bon, quand l'Inami dépense un euro sur vingt en médicaments pour soigner le mal-être de la population belge à coup de pilules, forcément ça réveille l'appétit des accros à la cure d'austérité. Encore une. Heureusement, il y a ces entreprises pharmaceutiques pleines d'inventivité au point de suggérer que, sans doute, ronger son volant et traiter le type d'à côté de chauffard du dimanche, c'est quand même pas normal. Qu'il faudrait peut-être penser à traiter ce comportement déviant. Sommes-nous tous malades ? Ah, non, ouf, neuf Belges sur dix n'ont pas gobé le bonheur en boîte en 2013, d'après la ministre de la Santé. Et les autres, c'est quoi leur problème ? Il y a de quoi devenir ronchon quand on sait que personne ne le sait vraiment. Et surtout que personne ne veut le savoir, sinon il faudrait régler le problème en question. Il n'y a vraiment rien du tout, ici, pour se remonter le moral. C'est comme un cercle vicieux. Résultat, en Belgique, la pilule se croque comme un croissant au petit déjeuner. Et comme l'appétit vient en mangeant.*

JEAN-BAPTISTE MARCHAL

## Le vrai coût du mal-être

PAR LISA SAOUL

### Dans quel cadre les antidépresseurs sont-ils alors recommandés ?

“Normalement, ils ne sont prescrits que dans le cadre de dépression caractérisée, c'est-à-dire lorsque le patient présente une association de symptômes qui durent plus de 15 jours : un ralentissement psychomoteur, des troubles de la mémoire ou encore des problèmes alimentaires. Un bon médecin ne prescrit

pas des antidépresseurs pour un symptôme isolé ou un simple mal-être existentiel à un moment donné.”

**En 2013, 1.182.883 personnes, soit près d'un Belge sur 10. Peut-on envisager que certains sont surdiagnostiqués ?**

“Les chiffres de l'Inami montrent que les antidépresseurs sont souvent prescrits sur de courtes périodes. On peut émettre l'hypothèse

selon laquelle des médecins prescrivent des antidépresseurs pour de petits mal-être ou des symptômes isolés. Les médecins sont d'ailleurs soumis à la pression de certains patients qui n'envisagent pas de quitter une consultation sans prescription. Un bon médecin est censé résister et proposer d'autres alternatives.”

**Peut-on dresser le portrait type du patient confronté à la dé-**

**pression ?**

“La dépression touche tous les âges, tous les sexes et toutes les catégories socioprofessionnelles. Les statistiques montrent que les femmes sont globalement plus sujettes à la dépression. Mais ce sont les hommes qui sont le plus concernés par la dépression sévère. Certains moments de la vie sont aussi plus propices à la dépression, par exemple l'adolescence.”

Lisa Saoul

## VERS LE COMMERCE de la santé mentale

▣ Stress, solitude, surcharge de travail, les Belges se sentent de moins en moins heureux

Bonjour, ça va ?” Bof... La dernière enquête santé (chiffres de 2013), relative à la santé mentale, montre qu'un Belge de plus de 15 ans sur trois manifeste des difficultés psychologiques qui reflètent un certain “mal-être”. La tendance est à la hausse : lors des précédentes enquêtes, en 2001 et 2008, seul un sondé sur quatre exprimait cela. “C'est un enjeu difficile car il est encore trop souvent entouré de tabous et de non-dits”, déclare Jean Hermesse, secrétaire général de la Mutualité chrétienne. “Pour y faire face, la prévention est la meilleure arme.”

### Les gens vont si mal que ça ?

“Plusieurs indicateurs montrent que la mauvaise santé mentale est un problème qui prend de l'ampleur. Un : le taux de suicide est très élevé en Belgique, surtout chez les personnes âgées. Il faut rester prudent : un meilleur enregistrement peut donner l'impression que le nombre augmente. Il reste tout de même que 19,25 suicides par 100.000 habitants, c'est un des

plus hauts taux en Europe, où la moyenne est de 11,7. Autre indice, en 2013, plus de 10 % de la population belge a pris des antidépresseurs. Ici aussi, la consommation augmente avec l'âge.”

**On en arrive à médicaliser la vieillesse ?**

“Oui. Un exemple : un généraliste a été appelé par une personne âgée qui se sentait mal. Il l'a examinée, a pris sa tension. Il n'y avait rien de particulier. À la fin de la visite, la dame lui a demandé : tiens, savez-vous comment on peut réparer mon convecteur ? Le problème était là. La solitude a un coût énorme.”

**Médicalise-t-on trop la santé mentale ?**

“Oui, bien sûr. L'exemple de la Rilatine qu'on donne aux enfants hyperactifs est un bel exemple. On se décharge peut-être du problème en se disant : si c'est une maladie, on peut donner un traitement. On en arrive à commercialiser la santé mentale.”

**C'est-à-dire ?**

“L'industrie pharmaceutique et des soins se penche régulièrement

sur la définition et la liste des maladies mentales. Ça n'a l'air de rien, mais les enjeux, scientifiques et aussi économiques, sont énormes. Si on peut désigner un comportement comme anormal, le cataloguer, le classer dans une catégorie de maladie, alors on peut mettre au point un traitement et on a un marché.”

**Par exemple ?**

“Je vais donner deux exemples de comportements différents – je n'aime pas dire déviants parce qu'on met déjà une étiquette – : la fièvre acheteuse, c'est-à-dire les achats compulsifs, et l'agressivité au volant. Certaines personnes se transforment quand elles sont en voiture. Si, dans le grand cénacle scientifique, on arrive à les introduire dans le classement des maladies mentales, cela ouvre un vrai marché.”

**On inventerait alors de nouvelles maladies mentales...**

“Quand on peut circonscrire un problème et dire que c'est une maladie, on peut le confier à un tiers. C'est un peu plus facile pour l'intéressé et son entourage, mais on déresponsabilise en partie la personne et on ne s'attaque pas à la racine du mal. Le problème, c'est

peut-être une société intolérante qui conduit à ces comportements qu'elle juge anormaux...”

**Pour les entreprises pharmaceutiques, la santé mentale, c'est une belle manne potentielle.**

“Il y a un énorme enjeu économique derrière, qu'on ne perçoit pas immédiatement. On se réjouit d'avoir trouvé un nouveau médicament, qui va permettre de créer de l'emploi... C'est la vision économique qui prime. Mais pour vivre en bonne santé, mentale et physique,

il ne faut pas faire des choses extraordinaires. Manger correctement, faire un peu d'activité physique, gérer son stress... C'est à la portée de tout le monde.

▣ Jean Hermesse.

Il ne faut pas absolument manger bio, fréquenter un coûteux centre de fitness et payer les services d'un coach : ça, c'est considérer que le bien-être est un marché, réservé à ceux qui en ont les moyens. À ce moment-là, on commercialise la santé mentale.”

Li. B.

## Une campagne pour se sentir mieux

La campagne que mène la Mutualité chrétienne autour du bien-être vise à maintenir ou retrouver un bon équilibre mental et prévenir le stress excessif, source de burn-out et de dépression. Elle s'articule autour du site [\[seaussionsiamoi.be\]\(http://www.jepen-seaussionsiamoi.be\). On y trouve des articles d'experts sur les émotions, les besoins, l'estime de soi, le sommeil... Le site met également à disposition du grand public des témoignages, des solutions adaptées et des adresses utiles. La Mutualité](http://www.jepen-</a></p>
</div>
<div data-bbox=)

chrétienne revendique depuis longtemps une amélioration de l'accès et du remboursement des suivis chez un psychologue ou un psychothérapeute. Les choses vont-elles bouger ? L'accord de gouvernement prévoit la mise à l'étu-

de d'un système de remboursement des soins de santé mentale.

Li. B.